

# Chapitre IX

## LE CANADA SERVITE

*Les Servites au Canada: depuis 1912 jusqu'à 1991.*

Préambule. Arrivée des Servites au Canada. Les premiers pas de l'Ordre au pays (1912-1929). Vers une autonomie juridique (1929-1948). Croissance – évolution – rayonnement (1948-1990). La province canadienne en France et en Belgique. Les Servites canadiens au Zaïre. La famille servite canadienne. Les Servites canadiens à l'étranger. Les statistiques au 31 mars 1991

### *Préambule*

Ce présent chapitre ne fait pas partie du volume original *Breve storia dei Servi di Maria*, publié en 1984. Cependant, le Secrétaire général pour les Missions servites nous autorise à y ajouter quelques pages sur le *Canada servite*. Pour respecter les critères de rédaction établis par les auteurs du volume précité, je dois aussi me limiter. C'est donc à vol d'oiseau que je décrirai ces 80 ans de présence servite au Canada et son expansion hors du pays, conscient d'ailleurs d'être très incomplet. Pour en connaître davantage, le lecteur est invité à se référer aux excellents albums souvenirs, publiés à l'occasion des 50<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> anniversaires des Servites au Canada: *La Province Servite Canadienne 1912-1987*, 1987; *Les Servites de Marie - 50<sup>e</sup>*, numéro de «Vie Servite», 1962. Je me suis en fait beaucoup inspiré de ces deux documents pour rédiger cette chronique.

### *Arrivée des Servites au Canada*

L'Ordre des Servites de Marie, connu depuis des siècles en Europe, était à peu près inconnu des canadiens en 1912, lorsqu'arrivèrent les trois premiers frères envoyés d'Italie pour établir l'Ordre au Canada. Cependant, il était un peu moins ignoré de la part de nombreux prêtres canadiens qui avaient fait leurs études théologiques à Rome, au Collège de la Propagande où s'illustrait alors un servite français, frère Alexis-Henri M. Lépicié, devenu ensuite prieur général de l'Ordre des Servites (1913-1920), puis archevêque et visiteur apostolique en Inde et en Éthiopie, avant d'être créé cardinal et nommé préfet de la Congrégation des Religieux. Frère Lépicié avait aussi participé au Congrès eucharistique international, tenu à Montréal en 1910.

Toutefois, comme il est rapporté au VII<sup>e</sup> chapitre de ce volume, ce fut surtout par l'intermédiaire de l'archevêque servite, Mgr Pellegrino M. Stagni, nommé Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve le 3 novembre 1910, que les Servites de Marie purent venir au Canada en 1912. Il est juste aussi de souligner qu'un frère servite «convers», Tommaso M. Ciofini (1852-1917) accompagnait Mgr Stagni, pour l'assister comme secrétaire privé. Tous deux arrivent à Ottawa le 24 mars 1911. Comme le rapporte l'album souvenir du 75<sup>e</sup> anniversaire des Servites au Canada, frère Ciofini, tout en demeurant au service du délégué apostolique, «travaille aussi pour la cause servite, de sorte que les historiens canadiens de l'Ordre mentionnent son rôle dans l'établissement des Servites au Canada, et le considèrent comme l'un des fondateurs de l'Ordre dans notre pays» *Album du 75<sup>e</sup>*, p. 17). Bien mieux, même si «aucun document officiel ne l'atteste, il est de tradition dans la province servite canadienne d'attribuer à l'influence discrète et efficace du frère Ciofini le *choix de Montréal* comme première résidence permanente des Servites de Marie chez-nous» (*Album du 50<sup>e</sup>*, p. 10), et même ensuite le choix d'Ottawa.

Les trois premiers pères arrivent donc au Canada le 29 mars 1912: Ildefonso M. Francesconi, Angelico M. Barsi et Aurelio M. Prospero. Grâce à Mgr Stagni et au travail discret de

frère Tommaso M. Ciofini, c'est d'abord au diocèse de Montréal (paroisses N-D-de-la-Défense et N-D-du-Mont-Carmel) qu'ils seront acheminés, pour y exercer un ministère pastoral auprès des émigrants d'origine italienne. En juillet de la même année, arrivent deux autres religieux: père Guglielmo M. Vangelisti et frère Paolino M. Cardella.

C'est dire que, à l'été 1912, avec ces derniers arrivants, il y a donc, même si pour des raisons diverses, «sept» Servites au Canada: un nombre pour le moins symbolique et rempli de promesses pour marquer les *origines* de la présence servite au pays!

### *Les premiers pas de l'Ordre au pays (1912-1929)*

Ces premiers frères, malgré des conditions de dépaysement et d'extrême pauvreté, démontrent quand même beaucoup de ferveur, de zèle et de générosité dans ce nouveau milieu de vie.

Dès les débuts, on songe à ouvrir une maison d'accueil pour les futures recrues. La première maison de formation - le juvénat Saint-Alexis - sera inaugurée à Ottawa le 24 septembre 1915 en présence du prier général du temps, le futur cardinal Lépicier, ardent promoteur de la formation et des études, tout comme son illustre prédécesseur saint Philippe Bénizi, sept siècles plus tôt. Le premier maître des jeunes est nul autre que frère Prospero M. Bernardi, futur missionnaire et évêque au Brésil, assisté d'un frère de la province américaine, Justin M. Major, (1863-1916) d'origine canadienne. Le jeune Henri Paré de Montréal est du nombre des aspirants: il sera le premier prêtre servite canadien qui, comme pour compenser par un juste retour des choses pour la venue de frère Justin Major de la province américaine, passera ensuite la grande partie de sa vie chez les Servites américains et mourra en Californie le 7 décembre 1983.

Un personnel encore restreint et d'autres difficultés obligeront toutefois les Servites à suspendre pour quelques années les activités du Juvénat (1923-1929). Mais quelques jeunes avaient déjà répondu à l'appel: ils formeront le premier noyau canadien de l'Ordre. Toutefois le Canada, n'ayant pas encore de maisons de formation pour le noviciat et les études ecclésiastiques, c'est d'abord en dehors du pays que ces premiers frères devront vivre leur année de noviciat, compléter leur formation initiale et faire leurs études philosophiques et théologiques, notamment à Mont Senario, à Florence et à Rome (Italie), à Grandville (États-Unis) et à Louvain (Belgique).

### *Vers une autonomie juridique (1929-1948)*

En 1929 le Juvénat ouvre à nouveau ses portes pour accueillir de futurs aspirants de langue française. Puis en 1933, année du 7<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'Ordre, le prier général institue le premier noviciat canadien à Ottawa (10 février). Le jour de l'Annonciation de la même année, frère Pérégrin M. Chénier (+ 1978) y revêt l'habit servite et entreprend son année de noviciat comme «frère convers», sous la direction de frère Jean-Marie Bertsche (+ 1950). L'année suivante le noviciat accueillera une douzaine de novices. Ainsi, avec les quelques Servites canadiens qui les précèdent, ces novices et les autres qui suivront immédiatement se trouvent à assurer une réelle stabilité de l'Ordre au Canada.

Une maison de formation pour les jeunes profès est inaugurée également à Ottawa en 1935. Les études philosophiques et théologiques sont assurées par le Collège dominicain d'Ottawa et aussi par le Collège international St-Alexis de Rome et celui de Louvain.

Au cours de l'histoire servite canadienne, de nombreux changements se produiront touchant les communautés de formation, mais ce sera toujours dans le but d'assurer une meilleure qualité de formation et d'éducation pour les jeunes. En 1945, le siège du noviciat déménage à Montréal près la Communauté de Notre-Dame-du-Mt-Carmel, puis en 1952 au Couvent des Sept Saints Fondateurs de Montréal-Nord; il retournera à Ottawa pour quelques années avant de passer à Sillery en 1974 et de se fixer au siège actuel de Sainte-Foy à compter de 1979. Également, le scolasticat des jeunes profès quittera Ottawa en 1972 pour faire partie de la communauté St-Phillippe de Cap-Rouge. Le

juvénat St-Alexis fermera ses portes à Ottawa en juin 1948, pour se transférer sur les rives enchanteresses du Lac Massawippi, à Ayer's Cliff dans les Cantons de l'Est et prendra le nouveau nom de «Collège Notre-Dame des Servites»; puis, anticipant les temps et l'évolution de la société, il assumera la vocation d'un collège chrétien, reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation.

D'autre part, dans le but d'accommoder les vocations de langue anglaise, on mettra sur pied à Ottawa le «Queen of the Servite Seminary», qui aura peu d'années de longévité (1958-1967), mais qui aura produit quelques fruits tangibles.

Voyant augmenter le nombre des religieux, les Servites fondent, en moins de quinze ans, de nouvelles communautés: N-D-du-Rosaire de Winnipeg (1937), St-Majorique de Gaspé (1938); St-François-Xavier de Brompton (1944); le Collège Notre-Dame des Servites d'Ayer's Cliff (1948), Pointe-Navarre de Gaspé (1950).

C'est aussi au cours de cette période que les Servites canadiens, jusqu'alors regroupés sous un commissariat dépendant de la province toscane, reçoivent le statut juridique de «province autonome», en date du 4 février 1948. En mai de la même année, ils célèbrent alors leur premier Chapitre provincial électif, au cours duquel est élu prier provincial frère Benedetto M. Maltempì.

### *Croissance - évolution - rayonnement (1948-1990)*

Avec l'augmentation du nombre des frères et des communautés, c'est la vie qui s'affirme de plus en plus; ce sont les activités qui se multiplient: un besoin d'espaces et de nouveaux horizons s'avère nécessaire.

Après 1950, encore de nouvelles communautés servites font leur apparition: les Sept Saints Fondateurs à Montréal-Nord (1952), Ste-Brigide à Montréal (1956), St-Bonaventure à Ottawa (1957), St-Raymond à Montréal (1959); St-Barthélémy à Ayer's Cliff (1963) le pavillon Saint-Philippe au Campus du Séminaire St-Augustin à Cap-Rouge (1965), la résidence de Gatineau (1970), le «Servite Youth Residence» à Ottawa (1972), St-Donat à Montréal (1972), le noviciat de Sainte-Marie-de-Foi à Sillery (1974), transféré ensuite à Sainte-Foy (1979), St-André à Acton Vale (1986). À partir du milieu des années soixante, la province canadienne eut elle aussi à absorber le choc provoqué par l'évolution et les nombreux changements qui s'effectuaient dans l'Église et la société. Certes, c'est non sans douleur que la province vit diminuer le nombre de son personnel. Cependant, à la fois secouée et inspirée par le souffle rajeunissant du Concile Vatican II, elle accueillit ces moments comme des temps de grâces et une bouffée d'air frais, donnés à l'Église et à notre monde. Elle s'appliqua à vivre ces moments dans un esprit de conversion et de purification, d'ouverture et de renouveau; elle s'ingénia résolument et courageusement à rénover le style de vie de ses communautés et la qualité de son service, conformément aux nouvelles Constitutions. Elle effectua une révision du nombre de ses communautés par la fermeture de quelques-unes et l'ouverture d'autres répondant mieux aux circonstances et aux impératifs du moment.

C'est alors que furent dissoutes ou transférées les communautés de St-François-Xavier de Brompton (1963), de Ste-Brigide de Montréal (1972), de «Servite Youth Residence» d'Ottawa (1977), de Notre-Dame-du-Mt-Carmel de St-Léonard (1981), de St-Barthélémy d'Ayer's Cliff (1982), de Gatineau (1982), de St-Raymond de Montréal (1985), de St-Bonaventure d'Ottawa (1988),... pour ouvrir de nouvelles communautés ou résidence: Saint-Donat de Montréal, Saint-André d'Acton Vale, la résidence Notre-Dame-de-Laval. Un retour de la Communauté de Notre-Dame-de-la-Défense au sein de la province canadienne, après 37 ans d'absence (1953-1990), constitue un des derniers gestes de cette révision. Sans parler des engagements avec les Servites de France et de Belgique, et d'une ouverture audacieuse en faveur des missions, grâce à la fondation d'une communauté servite au Zaïre.

Au cours de cette période 1948-1991, à travers ombres et lumières, les frères découvrent et affirment de mieux en mieux leur identité: une variété d'initiatives se développent dans les diverses sphères de la vie servite elle-même et du service apostolique: animation spirituelle; pastorale vocationnelle, liturgique et missionnaire; ministère paroissial; retraites et prédications de tous

genres; publications servites; service en milieu hospitalier, en éducation et en enseignement auprès des jeunes; colonies de vacances, aumônerie militaire... etc.

En outre, sans préjudice pour leurs nombreux ministères et services spirituels et religieux, C et aussi un peu à cause de ceux-là – il n'est pas rare de voir quelques Servites, prêtres ou non, déployer des talents de musicien, de peintre, d'écrivain, ou même plus récemment se familiariser avec les techniques et arts nouveaux, comme l'audio-visuel, l'électronique et l'informatique. Moins rare encore d'en rencontrer s'adonnant, par nécessité ou non, au travail manuel et artisanal, comme l'horticulture, la menuiserie, la plomberie, l'électricité, et bien d'autres: en somme, une polyvalence de dons naturels développés et cultivés, qui fournissent au Servite canadien l'occasion de pleinement s'épanouir, de faire fructifier ses talents et d'exprimer quelques notes dominantes de sa vocation de «serviteur» – fait pour servir à l'exemple du Christ C.

C'est ainsi que le Servite canadien s'est forgé au fil des années une identité particulière qui le distingue par sa simplicité, son dévouement, une facilité d'adaptation, son goût pour de nouveaux défis et de nouvelles frontières, une confiance sereine en l'avenir et en la Providence. En réalité, n'exprime-t-il pas tout simplement des caractéristiques servites, comme peut l'être le souci d'un service accompli en communion fraternelle, dans la simplicité et la disponibilité, à l'exemple de Marie, la Servante du Seigneur; et parfois avec des moyens limités, mais toujours avec la fierté et l'amour de ses racines spirituelles servites et mariales.

### *La province canadienne en France et en Belgique*

Parler de la province canadienne sans souffler mot des Servites de France et de Belgique serait injustifiable, tant sont devenus étroits les liens de communion entre tous. Nous devons toutefois nous limiter, faute d'espace; d'autant plus que l'objet de ce chapitre n'entendait certes pas traiter explicitement de ces deux présences servites, d'ailleurs plus anciennes que celle des Servites au Canada.

Ce sont deux pays qui ont fourni dans le passé d'éminentes personnalités servites, comme le cardinal Alexis-Henri M. Lépicier, son frère Augustin M. Lépicier, Sostène M. Ledoux, Pérégrin M. Soulier, Joachim M. Dourche, Jean M. Plum, pour n'en rappeler que quelques-uns. Les Servites de ces deux pays forment aujourd'hui une délégation de la province canadienne.

L'histoire de la France servite remonte presque aux origines de l'Ordre: une maison pour étudiants à Paris au début du 14<sup>e</sup> siècle. Puis, deux siècles plus tard, en Provence, une province qui s'éteignit avant la Révolution française. Enfin un retour en 1877 grâce, cette fois, aux religieuses Servites de Cuves-Londres. Pour plus de renseignements sur ces époques, le lecteur aura avantage à se référer à une documentation plus complète.

Rappelons cependant que c'est depuis 1961 que le Canada servite fut amené à entretenir des liens juridiques et une pleine responsabilité et collaboration avec les Servites de France, alors que le prieur général, Alfonso M. Montà, soustrayait de sa juridiction immédiate le commissariat servite français pour le confier à la province canadienne. Plusieurs canadiens y vécurent et assumèrent divers services apostoliques; il y en a encore. Les frères sont actuellement concentrés en Normandie, au prieuré de Saint-Ortaire à St-Michel-des-Andaines; puis à La Boisse, Montluel, dans la région lyonnaise. On y exerce une variété de ministères; l'hospitalité et la vie liturgique y sont à l'honneur.

En Belgique, la présence servite est également plus ancienne qu'au Canada: c'est précisément cette année que les frères belges célèbrent le 100<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Le tout commença en 1889, un an après la canonisation des sept saints Fondateurs, alors que l'abbé Bataille, fondateur des sœurs Servites de Jolimont, manifesta le désir d'accueillir des frères Servites en son pays. Il lui faudra attendre au mois de février 1891 pour voir enfin arriver les deux premiers frères: Sostène M. Ledoux et Amadeus M. Mathieu.

C'est cependant depuis peu que les frères de la Wallonie et des Flandres font partie de la province canadienne, c'est-à-dire depuis Pâques 1986 (30 mars), alors que fut abolie la structure

juridique du rectorat belge pour devenir partie intégrante de la délégation canadienne France-Belgique.

Auparavant, les Servites de Belgique n'étaient quand même pas des inconnus pour un bon nombre de frères canadiens; plusieurs avaient étudié à l'Université de Louvain, où les Servites possédaient un couvent; d'autres y avaient vécu à titres divers. Rappelons que, dès l'ouverture du Collège servite de Louvain en 1924, les frères canadiens Philippe M. Forgues et Gabriel M. Lussier étaient au nombre des étudiants en philosophie.

L'actuel et nouveau couvent de Bruxelles, en plus des ministères diversifiés qui le qualifient, est devenu également une communauté de formation pour l'accueil des jeunes profès de France et de Belgique et même du Zaïre. Les Servites de Belgique possèdent aussi une seconde communauté située à Sougné-Remouschamps, où les frères assument un ministère pastoral dans le diocèse de Spa. Un fait marial important à souligner: en 1983, année du 750<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Ordre et du 50<sup>e</sup> anniversaire des apparitions de la Vierge à Banneux, on inaugura dans ce sanctuaire marial une chapelle dédiée aux sept saints Fondateurs.

### *Les Servites canadiens au Zaïre*

Tout a commencé il y a désormais plus de 12 ans, lorsque frère Jean-Claude M. Dupont, de la province canadienne, après avoir œuvré durant une quinzaine d'années au Swaziland, profita d'une année de renouveau et d'études en France, où il côtoya d'autres missionnaires africains et plus particulièrement du Gabon. Son séjour terminé, il demanda et obtint du conseil provincial canadien et du conseil général l'autorisation (23 mars 1979) de se rendre au Gabon: «Sa présence pourrait peut-être offrir un nouvel espace pour les Servites de Marie en Afrique» (cf. *Acta OSM* 1979, p. 183, 404). Dès l'automne 1979, on le voit dans le diocèse de Mouilla; il est au service de la Direction générale de l'enseignement catholique du Gabon, tout en se dédiant à l'apostolat missionnaire sur le vaste territoire du Gabon et du Zaïre. Des jeunes, rencontrés durant ses courses d'évangélisation au Gabon mais surtout au Zaïre, se montrent très tôt intéressés et attirés par la spiritualité de l'Ordre et demandent à partager notre style de vie (cf. *Acta OSM* 1981, p. 342-343): ce qui obligea les autorités de la province canadienne à prendre en considération de telles demandes.

En 1982, un autre servite canadien, frère Robert M. Berthelet se joint au frère Dupont et forment tous deux une première communauté à la fois missionnaire et de formation à Dibwangui. De jeunes aspirants, gabonais et zaïrois, partagent avec eux une vie communautaire d'études, de travail et d'apostolat et reçoivent ainsi une très sérieuse préparation servite et mariale, grâce surtout à la présence du frère Berthelet. En juin 1984, le prieur provincial, frère Jean-Claude M. Baril, va étudier sur place la situation. En août 1984, un autre frère canadien frère Michel M. Tremblay et un laïc belge Camille Lambert vont les rejoindre. De fortes épreuves secouent la communauté. Après seulement quelques mois de présence, frère Michel Tremblay doit rentrer définitivement au Canada pour raison de santé. Par ailleurs, frère Robert Berthelet se voit, aussi pour raison de santé, obligé de prendre un six mois de cure et de repos au Canada; puis, tout en sachant que ses jours étaient comptés, il demande instamment à retourner au Gabon: ce que lui permet le prieur provincial avec le consentement des médecins, à l'été 1985. Il y meurt subitement le 29 janvier 1986 au foyer sacerdotal de Mouilla, où son corps repose dans la paix. Le bon grain semé en terre...

Si la communauté se trouva ainsi dissoute, tout ne fut pas perdu. La semence jetée en terre produisait des fruits. Dès février 1986, les premiers aspirants, provenant surtout du Zaïre, étaient autorisés, grâce à la disponibilité et à la coopération de la délégation servite du Transvaal, (Afrique-du-Sud), à entreprendre leur année de noviciat dans la communauté de formation de Nigel; puis de continuer leur formation initiale et leurs études philosophiques et théologiques, les premiers à Bruxelles (Belgique) et les suivants à Roma (Lesotho), où se trouve une communauté dépendant du Vicariat du Swaziland. D'autres suivent en 1987 et 1988. Au début de 1988, frère Alain M. Métivier est nommé assistant-maître de formation de la communauté du Lesotho.

Pendant tout ce temps, des démarches sérieuses et soutenues sont entreprises auprès des

évêques du Zaïre, par l'intermédiaire de la province canadienne et particulièrement par des membres de la délégation canadienne à Bruxelles. Le prier provincial, Paul-André M. Mailhot et son assistant, Urbain M. Pelletier vont prendre différents contacts.

C'est ainsi que, le 14 août 1988, quatre servites de la province: Gilbert M. Blanchard, Roch M. Boulanger, Camille M. Homan et Roch-André M. Grisé entraînent à Bunyuka, diocèse de Butembo, (nord-est du Zaïre) pour former une première communauté servite et se dédier à l'apostolat paroissial et à la formation des aspirants à l'Ordre. La communauté fut érigée officiellement par le Conseil général le 12 avril 1989

Encore une fois, la nouvelle fondation africaine aura à revivre l'épreuve de la mort. Le prier et curé de Bunyuka, frère Camille M. Homan est emporté par la maladie le 27 octobre 1989! Les voies du Seigneur sont vraiment impénétrables: pour réaliser ses projets d'évangélisation, il exige une foi solide et une entière disponibilité, comme il l'exigea de la Vierge de l'Annonciation et de la Mère du Calvaire. Mais deux autres canadiens ont entendu l'appel pour l'Afrique et s'adjoignent à la communauté: d'abord frère Camille M. Jacques (janvier 1990) et puis André M. Cotton (janvier 1991). Le service pastoral et liturgique est rendu avec ferveur et enthousiasme à l'Église de Butembo, puis la relève s'avère prometteuse. Trois frères zairois ont déjà prononcé leurs vœux solennels.

### *La Famille servite canadienne*

Les frères Servites de Marie au Canada ont connu aussi d'autres développements hors de la juridiction de la province canadienne.

Ainsi la province américaine comptait une communauté servite à Vancouver, le couvent Notre-Dame des Douleurs, depuis 1913 jusque vers les années 50.

La province toscane eut également sous sa juridiction la communauté Notre-Dame-de-la-Défense de 1953 jusqu'à février 1990. Elle fut même responsable d'une communauté servite à Toronto: St. Francis, de 1957 à 1967. Puis il y eut à Montréal, sous la juridiction immédiate du Prier général, le couvent Notre-Dame-des-Hongrois, composé de servites hongrois, venus justement assister les émigrés de leur pays en terre canadienne, de 1960-1972.

Parmi la vingtaine de Congrégations féminines Servantes de Marie, agrégées à l'Ordre, il y en quatre qui sont présentes au Canada.

Les premières religieuses venues d'Italie furent les Sœurs Compassionnistes Servites de Marie, qui arrivèrent dès 1926 et s'établirent à Montréal; elles comptent actuellement trois communautés dans les villes de Laval, Brossard et St-Léonard. Puis ce furent les Sœurs Servites de Marie de Cuves-Londres qui arrivèrent en 1953; elles vivent dans trois communautés situées à Sherbrooke, Sainte-Foy et Hamilton. En 1959, arrivèrent aussi d'Italie les Sœurs de Notre-Dame des Douleurs, réparties elles aussi sur trois communautés, dont 2 à Montréal et une autre à Ville Saint-Léonard. Et finalement, les Sœurs de l'Addolorata de Nocera, qui arrivèrent en 1961 et forment une unique communauté à Ottawa.

En plus des religieuses, il faut souligner les nombreuses fraternités de l'Ordre séculier servite (Tiers-Ordre), mises sur pied dès la venue des Servites en 1912, et qui gravitent autour de nos communautés de frères et aussi de sœurs. Ces fraternités s'inspirent aujourd'hui de la Règle de vie de l'Ordre séculier, rénovée conformément aux nouvelles Constitutions de l'Ordre. Puis, tout dernièrement, est né le nouveau groupe «Jeunesse Servite», composé de jeunes gens qui vivent leur engagement chrétien en s'inspirant de la spiritualité servite et mariale.

Existe en outre un groupe féminin de l'Institut séculier servite, établi au cours des années 50 en Italie et en Angleterre. Au Canada, c'est à Ottawa qu'il prit naissance en 1963; il compte quelques membres disséminées sur le territoire canadien.

Depuis quelques années également, se sont regroupées d'autres demoiselles qui désirent vivre leur consécration au Seigneur dans le monde, en suivant la Règle de vie de l'Institut séculier «Regnum Mariae», aussi d'inspiration servite, fondé en 1959 à Ancône, Italie.

Souignons enfin que, depuis le 9 décembre 1989, existe au Canada l'U.C.F.A.S. : Union canadienne de la Famille servite). Elle regroupe les diverses composantes de la Famille servite, religieux, religieuses et laïques, dont le but est de maintenir vivant le charisme servite et marial, de promouvoir l'esprit de fraternité et de communion, d'accroître la communication et la collaboration entre tous les frères et sœurs de la Famille.

### *Les Servites canadiens à l'étranger*

Sous cette rubrique, je voudrais rappeler le nom de quelques Servites de la province canadienne, qui ont rendu certains services en dehors des frontières de la province elle-même, notamment en faveur de l'Ordre tout entier. Je le fais pour souligner la part de collaboration que la province a offerte et offre encore à l'ensemble de l'Ordre. Mais je veux le faire aussi avec toute la gratitude et toute l'admiration dues à la majorité des frères qui ont toujours œuvré à l'intérieur de la province avec dévouement, constance et sans tapage: il est en effet des noms qu'on ne retrouve pas, ou si peu, dans les tables analytiques des chroniques ou des *Acta Ordinis OSM*, mais qui n'en sont pas moins des modèles authentiques du serviteur fidèle et disponible, qui ont assumé leurs responsabilités de Servites avec amour et discrétion, compétence et succès.

En tout premier lieu, il convient de souligner la part qu'eurent assez tôt les Servites canadiens concernant les efforts missionnaires de l'Ordre dans le monde. C'est ainsi que, dès 1933, de tout jeunes canadiens, à peine ordonnés prêtres, partent pour la Mission servite du Swaziland en Afrique australe: Léo M. Joannisse (+ 1982) et Jean M. Barolet (+ 1952). D'autres les suivront au début des années 50, de sorte qu'une présence servite canadienne s'est constamment maintenue au Swaziland jusqu'en 1986: tels furent Marcel M. Lavergne, Henri M. Gamache, Conrad M. Morin, Benoît M. Vaillancourt, Georges-Etienne M. Allard, Jean-Claude M. Dupont, Gilbert M. Blanchard.

Puis, il y en a d'autres qui ont assumé ou qui assument encore un service d'évangélisation en Afrique: Jean-Claude M. Dupont qui passa du Gabon-Zaïre au Cameroun; Robert M. Berthelet (+ 1986) et Michel M. Tremblay au Gabon; Roch-André M. Grisé, Camille M. Homan (+ 1989), Roch M. Boulanger, Gilbert M. Blanchard, Camille M. Jacques et André M. Cotton au Zaïre; Alain M. Métivier au Lesotho.

Sans doute faudrait-il mentionner aussi tous ceux qui ont prêté un service en France et en Belgique, avant que ces deux zones servites ne deviennent partie intégrante de la province canadienne. Je rappelle surtout: Rosaire Latraverse, en France de 1955 à 1972, à la Paroisse servite de St-Gratien, où il fut curé durant dix ans; Alexis Brault, recteur des Servites de Belgique de 1969 à 1975 et prieur du couvent de Bruxelles jusqu'en 1977; Percival Ste-Croix (+ 1976), d'abord assistant, puis prieur et maître au Collège international de Louvain, Belgique, de 1954 à 1960.

Quelques frères canadiens ont aussi servi comme aumôniers dans les forces armées canadiennes: les Bourgouin, Forgues, Paradis, Desrochers, Saint-Germain, Delisle, Trépanier, McKeown, ...

Puis il y en eut d'autres qui rendirent un service au niveau général de l'Ordre, à Rome. Tels sont: Camille M. Saint-Germain (1953-1954), Antoine M. Dupuis (1954-1957) et Robert M. Berthelet (1958-1965), tous trois rattachés au secrétariat général de l'Ordre; Alexis M. Brault, président de la Commission de coordination pour la révision des Constitutions (1966-1968); Gilles M. Beaulac (1979-1983) et Jacques M. Desgrandchamps (1984-1985), successivement directeurs du Centre des Communications de l'Ordre; Jean-Marie Delepouve, préposé aux archives courantes de l'Ordre depuis 1984; Raphaël M. De Luca, responsable de la Librairie de San Marcello, depuis 1988. Il y eut Gaston M. Venne qui fut prieur et maître au Collège international St-Alexis de Rome (1954-1959) avant d'être consultant et économiste général de 1959 à 1965, sous le généralat d'Alfonso M. Montà; Michel M. Sincerny qui fut prieur général de l'Ordre de 1977 à 1989. J'aimerais aussi mentionner les frères canadiens qui firent partie de divers secrétariats généraux; rappelons notamment Marcel M. Degarie, au conseil général d'administration pour une durée de plus de quinze ans.

Il me plaît d'ajouter, même s'ils ne sont pas canadiens, mais désormais membres de la province, les frères belges: Joseph M. Commandeur, consultant et économiste général de 1965 à 1971; Hubert M. Moons, conseiller général de 1977 à 1989 avant d'être élu prieur général de l'Ordre en 1989.

Enfin, pour plus d'informations, je vous renvoie encore une fois à l'Album souvenir publié à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la présence servite au Canada.

En guise de conclusion, reconnaissons que la province servite canadienne, depuis ses tout débuts, a donc cheminé en pleine communion et solidarité, non seulement avec l'Église locale et la société ambiante, mais aussi avec l'Ordre tout entier, y apportant sa collaboration constante et efficace, son soutien généreux et fraternel.

### *Les statistiques au 31 mars 1991*

Au 31 mars 1991, les statistiques indiquent que la province canadienne comprend une centaine de religieux, répartis dans des communautés au Canada, en France, en Belgique et au Zaïre; et trois frères au service de l'Ordre à Rome.

Tableau: au 31 mars 1991.

Pays:	Can	Fra	Bel	Zaï	Rom	Ttl
<u>Maisons:</u>	<u>12</u>	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>1</u>	<u>-</u>	<u>17</u>
Profès sol.	68	7	9	8	3	95
Profès temp.	1	-	1	5	-	7
Novices	3	-	-	4	-	7
Total	72	7	10	17	3	109

Gloire et louange au Seigneur!

Reconnaissance à Marie, la glorieuse Vierge Mère!

### *Dates à retenir*

- 1911 Arrivée à Ottawa de Mgr Pellegrino M. Stagni, O.S.M., nommé délégué Apostolique du Canada et de Terre-Neuve; il est accompagné de frère Tommaso M. Ciofini, O.S.M.
- 1912 Arrivée au Canada des pères Francesconi, Prosperi et Barsi (29 mars); puis de père Guglielmo M. Vangelisti et de frère Paolino M. Cardella en juillet. Ouverture de la première communauté à Notre-Dame-de-la-Défense.
- 1915 Ouverture de la première maison de formation pour jeunes aspirants servites: Juvénat St-Alexis, à Ottawa.
- 1933 Ouverture du premier noviciat, à Ottawa. Léo M. Joannisse et Jean M. Barolet sont les premiers missionnaires canadiens à partir pour le Swaziland, en Afrique australe.
- 1941 Première ordination sacerdotale d'un groupe de Servites au Canada (15 août), à Ottawa: ils sont au nombre de sept.
- 1948 L'église de Pointe-Navarre se voit décerner le titre de sanctuaire national dédié à Notre-Dame des Douleurs.
- 1948 Les Servites du Canada forment une nouvelle province autonome (4 février) et célèbrent leur premier chapitre provincial au mois de mai. Benedetto M. Maltempo est élu prieur provincial.
- 1954 Pour la première fois, un Servite canadien est appelé à la direction du Collège International St-Alexis de Rome, comme prieur et maître (1954-1959, Gaston M. Venne. Il sera aussi le premier canadien à être consultant général de l'Ordre sous le généralat d'Alfonso M. Montà (1959-1965).
- 1955 Alexis M. Brault est le premier canadien d'origine à être élu prieur provincial de la province: il s'acquittera de cette charge durant 12 ans (1955-1967).
- 1956 Mise sur pied de «l'Amicale» des anciens élèves du Juvénat St-Alexis et du Collège



- Notre-Dame des Servites: l'ancêtre de l'actuelle Association des Anciens.
- 1958 Percival M. Ste-Croix est le premier canadien à assumer la charge de prieur et maître du Collège international de Louvain, Belgique.
- 1963 Mort accidentelle des religieux Ubald M. Furlan et André M. Lalancette (20 novembre), sur la route Ottawa-Montréal.
- 1964 En mai, élection de frère André M. Cimichella comme prieur provincial; mais le 5 juin, le pape Paul VI le nomme évêque auxiliaire à Montréal. Alexis M. Brault reçoit à nouveau la charge de prieur (recteur) provincial.
- 1965 Les Servites s'unissent à une dizaine d'autres institutions religieuses pour fonder le Séminaire inter-communautaire St-Augustin à Cap-Rouge.
- 1966 Congrès d'études sur l'animation et les activités de la province, qui réunit pour une semaine à Ayer's Cliff plus d'une soixantaine de Servites (août).
- 1966-68 Alexis M. Brault est Président de la Commission de coordination pour la révision des Constitutions; son siège est à Rome.
- 1967-73 Marcel M. Degarie, prieur provincial.
- 1970 Dans l'Ouest canadien, à Calgary, assassinat du Servite hongrois, Tarcisius M. Hajdusik: victime du fanatisme d'un compatriote (20 juillet).
- 1973-77 Michel M. Sincerny, prieur provincial.
- 1976 Les Servites font partie du projet de l'inter-noviciat du Québec Métropolitain (21 mai).
- 1977 Michel M. Sincerny, élu 102e prieur général de l'Ordre (14 septembre) au Chapitre général de Barcelone, Espagne. Il sera réélu pour un second terme en 1983 au Chapitre général de Rome.
- 1977-85 Jean- Claude M. Baril, prieur provincial.
- 1979 Jean-Claude M. Dupont arrive au Gabon.
- 1983 750e anniversaire de fondation de l'Ordre.
- 1985-91 Paul-André M. Mailhot, prieur provincial.
- 1986 Mort de Robert M. Berthelet, à Mouilla, Gabon (29 janvier).Érection de la délégation franco-belge (30 mars).
- 1987 Approbation officielle des Constitutions de l'Ordre (25 mars) de la part du Saint-Siège.
- 1988 Premier centenaire de la canonisation des sept saints Fondateurs (15 janvier 1888). Arrivée des premiers Servites à Bunyuka, diocèse de Butembo, Zaïre.
- 1989 Hubert M. Moons, belge de la délégation canadienne France-Belgique, est élu prieur général (11 octobre) au Chapitre général d'Ariccina, Rome, Italie. Mort de Camille M. Homan, de la communauté de Bunyuka, au Zaïre (27 octobre).  
L'UCFAS = Union canadienne de la Famille servite est fondée (9 décembre).
- 1990 Le mouvement *Jeunesse Servite* est officiellement reconnu par l'UCFAS le 17 juin. David M. Mukuna Kankonde devient le premier frère zaïrois à émettre ses vœux de profession solennelle (11 novembre).
- 1991 Urbain M. Pelletier est élu prieur provincial.

### La communion fraternelle

Du texte constitutionnel ressort clairement l'importance de la communion fraternelle pour notre vie. La prière de Jésus à son Père, pour que ses disciples ne forment qu'une seule chose (cfn Jn 17, 11), le témoignage de la première communauté chrétienne où «la multitude des croyants n'avaient d'un cœur et qu'une âme» (*Ac* 4, 32), le précepte augustinien qui demande aux frères de vivre «en parfait accord dans la maison» et de mettre «tout en commun» entre eux, et enfin l'exemple des Sept Saints, transmis par la *Legenda de origine Ordinis* font de la communion fraternelle un élément essentiel de notre vie. Sans elle, nous ne serions pas d'authentiques Serviteurs de Marie.

La communion fraternelle caractérise notre manière de témoigner de l'Évangile; elle modèle notre style de vie, notre travail et notre prière; elle détermine le genre de gouvernement de l'Ordre et marque d'une empreinte spéciale notre service apostolique; elle est le milieu où nous vivons notre témoignage de pauvreté évangélique et notre engagement d'obéissance à la Parole de Dieu et aux décisions communautaires; en elle nous reconnaissons une source d'amitié et une sauvegarde de notre consécration au Seigneur dans la chasteté assumée à cause du Royaume. Enfin, la communion fraternelle est le climat indispensable pour la formation authentique du Servite de Marie et pour le plein épanouissement de sa personnalité.

### *Le service*

L'esprit de service, qui possède de profondes racines bibliques et constitue une caractéristique de notre tradition, est à juste titre retenu comme un élément essentiel du «charisme de l'Ordre». Les Constitutions nous proposent l'idéal de service en nous montrant avant tout l'exemple du Christ qui est venu pour servir et donner sa vie pour tous (cf. *Mc* 10, 45) et celui de la bienheureuse Vierge, Mère et Servante du Seigneur.

Vaste est l'étendue de notre service: Dieu, la Vierge, l'Église, l'homme, les frères de la propre communauté. Pour nous le service, c'est le partage des aspirations et des inquiétudes de l'homme, la promotion d'authentiques formes de vie chrétienne. Le service, c'est l'hospitalité et l'accueil des frères, surtout des plus humbles, l'assistance aux personnes âgées, infirmes ou dans le besoin. Le service, c'est encore les multiples formes d'engagement apostolique, surtout missionnaire. Le service, c'est également l'étude, l'exercice de l'autorité, la volonté de maintenir avec toutes les créatures «seulement des rapports de paix, de miséricorde, de justice et d'amour constructif».

### *La piété envers sainte Marie*

La caractéristique mariale de l'Ordre – essentielle elle aussi – transparaît dans les Constitutions. Ce n'est pas sans une profonde joie qu'on y lit des «articles marials», sobres et denses à la fois. Ces articles s'ouvrent et se terminent par deux textes qui traduisent avec vigueur ce lien vital existant entre la *gloriosa Domina* et ses Serviteurs. Au début, on lit en effet la déclaration que «nous nous engageons à être au service de Dieu et de l'homme, en nous inspirant constamment de Marie, Mère et Servante du Seigneur»; en conclusion, on lit l'affirmation que nous assumons la figure de la Vierge au pied de la croix, en tant que modèle et guide de notre service.

Mais il est opportun, me semble-t-il, de relever le fait que sur les points clefs – c'est-à-dire, là où sont définies les composantes de notre consécration au Seigneur, notre spiritualité et notre manière d'être Servites; là où sont dessinés les traits caractéristiques de notre vie communautaire et de notre prière, de la formation et du service apostolique –, les Constitutions font continuellement référence à la figure exemplaire de sainte Marie.

Selon la tradition de l'Ordre, tout le mystère de la Vierge est proposé à la contemplation et à la vénération des Servites. Mais, selon la même tradition, certains aspects de ce mystère sont, pour ainsi dire, privilégiés: l'incarnation du Verbe, qui présente à notre vénération la Vierge sainte de l'Annonciation, la femme du «fiat» plein de foi (cf. *Lc* 1, 38. 45); l'association de la Mère à la passion salvifique de son Fils, qui détermine notre amour et notre piété envers la Mère des Douleurs (cf. *Lc* 2, 34-35; *Jn* 19, 25-27); sa glorification au ciel, près du Christ, qui propose à notre contemplation la figure de la *gloriosa Domina* et de la Reine de miséricorde, à qui nous rendons notre dévoué service et sous la protection de qui nous nous réfugions en pleine confiance.

...

Par une heureuse coïncidence, le jour même où le Saint-Père, Jean-Paul II, signait l'encyclique *Redemptoris Mater*, le Cardinal Jérôme Hamer, préfet de la Congrégation pour les Religieux et les Instituts Séculiers, signait le Décret d'approbation de nos Constitutions: c'était le

25 mars 1987, solennité de l'Annonciation du Seigneur.

La fête liturgique du 25 mars a toujours été très chère à l'Ordre. Elle nous fait retourner aux lieux de nos origines: le début de l'Église à Nazareth, le début de l'Ordre à Cafaggio (l'actuelle Santissima Annunziata de Florence); elle nous fait de nouveau entendre, avec reconnaissance et émerveillement, le «fiat» salvifique prononcé par le Verbe dès son entrée dans le monde (cf. *He* 10, 5-7; *Ps* 39, 8-9), le «fiat» généreux de la Vierge (cf. *Lc* 1, 38) qui, appelée à devenir la «glorieuse Mère du Christ», se déclara «humble Servante du Seigneur», et enfin le «fiat» des sept saints Pères qui, en réponse à l'appel du Seigneur, laissèrent tout pour se dédier au service de la Vierge.

Dans nos hommages marials, nous prions souvent la «Vierge du Fiat» de nous apprendre «à être dociles à la voix de l'Esprit, à vivre à l'écoute de la Parole». Aujourd'hui, demandons à la Vierge de l'Annonciation de nous rendre dociles à la parole des Constitutions.

Note

Cette lettre – signée par le prieur général et le secrétaire de l'Ordre, en date du 7 juin 1987, jour de la Pentecôte – se trouve dans le nouveau texte constitutionnel de 1987 aux pages 5-28, édition en langue française.

### *La province canadienne en France et en Belgique*

Parler de la province canadienne sans souffler mot des Servites de France et de Belgique serait impensable; nous devons toutefois nous limiter, faute d'espace; d'autant plus que l'objet de ce chapitre n'entendait certes pas traiter explicitement de ces deux présences servites, d'ailleurs plus anciennes que celle des Servites au Canada.

Ce sont deux pays qui ont fourni dans le passé d'éminentes personnalités servites, comme le cardinal Alexis-Henri M. Lépicier, son frère Augustin M. Lépicier, Sostène M. Ledoux, Pérégrin M. Soulier, Joachim M. Dourche, Jean M. Plum, pour n'en rappeler que quelques-uns. Les Servites de ces deux pays forment aujourd'hui une délégation de la province canadienne.

L'histoire de la France servite remonte presque aux origines de l'Ordre: une maison pour étudiants à Paris au début du 14<sup>e</sup> siècle. Puis, deux siècles plus tard, en Provence, une province qui s'éteignit avant la Révolution française. Enfin un retour en 1877 grâce, cette fois, aux religieuses Servites de Cuves-Londres. Pour plus de renseignements sur ces époques, le lecteur aura avantage à se référer à une documentation plus complète.

Rappelons cependant que c'est depuis 1961 que le Canada servite fut amené à entretenir des liens juridiques et une pleine responsabilité et collaboration avec les Servites de France, alors que le prieur général, Alfonso M. Montà, soustrayait de sa juridiction immédiate le commissariat servite français pour le confier à la province canadienne. Plusieurs canadiens y ont vécu et assumé divers services apostoliques. Il y en a toujours. Les frères sont actuellement concentrés en Normandie, au prieuré de Saint-Ortaire à St-Michel-des-Andaines; puis à La Boisse, Montluel, diocèse de Belley. On y exerce une variété de ministères et de services.

En Belgique, la présence servite est également plus ancienne qu'au Canada: c'est précisément cette année que les frères belges célèbrent le 100<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Le tout commença en 1889, un an après la canonisation des sept saints Fondateurs, alors que l'abbé Bataille, fondateur des sœurs servites de Jolimont, manifesta le désir d'accueillir des Servites en son pays. Il lui faudra attendre au mois de février 1891 pour voir enfin arriver les deux premiers servites: les frères Sostène M. Ledoux et Amadeus M. Mathieu.

Cependant c'est depuis peu que les frères de la Wallonie et des Flandres font partie de la province canadienne, soit seulement depuis Pâques 1986 (30 mars), alors que fut abolie la structure juridique du rectorat belge pour devenir partie intégrante de la délégation canadienne France-Belgique.

Auparavant, les Servites de Belgique n'étaient quand même pas des inconnus pour un bon nombre de frères canadiens; plusieurs avaient étudié à l'Université de Louvain, où les Servites possédaient un couvent; d'autres y avaient vécu à titres divers. Rappelons que, dès l'ouverture du

Collège servite de Louvain en 1924, les frères canadiens Philippe M. Forgues et Gabriel M. Lussier étaient au nombre des étudiants en philosophie.

Le nouveau couvent de Bruxelles, en plus des ministères diversifiés qui le qualifient, est devenu également une communauté de formation pour l'accueil des jeunes profès de France et de Belgique et même du Zaïre. Les Servites de Belgique possèdent aussi une seconde communauté située à Sougné-Remouschamps, où les frères assument un ministère pastoral dans le diocèse de Spa. Un fait marial important à souligner: en 1983, année du 750e anniversaire de fondation de l'Ordre et du 50e anniversaire des apparitions de la Vierge à Banneux, on inaugura dans ce sanctuaire marial une chapelle dédiée aux sept saints Fondateurs.